



BARREAU
AVOCATS
TOULOUSE

Les avocats toulousains au service de tous les justiciables

1/ Habitants de Haute-Garonne :

Un **bon de consultation gratuite** délivré 1 fois par an à chaque habitant de Haute-Garonne

4/ Avec des besoins spécifiques :

Des consultations gratuites dans le cadre de partenariats :

- Tout justiciable **en juridictions** et dans tous les **points Justice du CDAD**
- Victimes à l'**Institut Médico-légale**
- Femmes victimes de violences à la **Maison des Femmes**
- Propriétaires et co-Propriétaires à l'**Association des Propriétaires et co-Propriétaires**
- Entrepreneurs et artisans à la **Chambre de Métier et de l'Artisanat**

2/ Victimes et témoins de violences intrafamiliales :

Une **permanence Ordonnance de Protection** avec des avocats volontaires pour être assisté devant le JAF

Un **numéro vert gratuit** pour répondre aux 1^{ères} questions juridiques
0 801 07 07 31

3/ Engagés dans une procédure d'expulsion locative en urgence :

Des avocats volontaires pour accompagner les personnes menacées par une **procédure d'expulsion en urgence**

Toutes les infos sur :
www.avocats-toulouse.com